

« *Annales de Faulquemont* »

Tirées des archives de la Seigneurie et
Recueillies par

Monsieur Robin

Ancien procureur fiscal XVIII^o siècle
Copie XIX^o siècle

Archives départementales de la Moselle

Document travaillé par Mme Jacqueline Ansoine pour une meilleure lecture

50

Fau n° 110
J 4213

Annals de l'Institution



Annales de Faulquemont.

Tirées des archives de la seigneurie et recueillies par M. Robin ancien procureur fiscal de la dite seigneurie de Faulquemont.

Je ne sais si quelqu'un a connu l'étymologie de Faulquemont je n'en ai jamais entendu parler, mais je crois l'avoir trouvé dans son nom allemand, qui est Falchenbourg qui veut dire:

le château du faucon et il est vrai comme on le verra dans les présentes annales qu'il y avait de toute antiquité un château à Faulquemont.

En 1398 le 21 mars, Jean, seigneur de Fénétrange, Gérard Beyer de Bopart tant pour lui qu'au nom de Dame Blanchefleur de Fénétrange

son épouse ont fait un traité par serment pour garder et entretenir la paix, l'union et la tranquillité dans leur ville et château communes de Faulquemont. Cette pièce prouve que Faulquemont vient de la maison de Fénétrange.

En 1414 a été fait un acte par serment pour son altérité le duc Charles et Henri Beyer de Bopart portant revers et consentement de recevoir fief ou



tard

tard sans aucune difficulté le dégagement
du quart et demi des villes et château de Faulquemont
par Jean de Fémetrange et son épouse
ou par leurs héritiers et successeurs suivant
le contenu du contrat d'engagement que
sa sotte altesse en a en main.

Par une transaction en icône allemande de
l'année 1424 entre Otto, archevêque de Trèves
et Jean de Fémetrange, son neveu, ce dernier
oblige de retirer des mains du duc de Lorrain
le quart et le demi, qu'il lui avait
engagé dans la ville, château et terre de Faulquemont
et l'archevêque promet de fournir les
trois mille florins nécessaires au dégagement
à charge par le dit Jean de Fémetrange de ne
plus engager sa terre à personne et pourtant
à aucun duc de Lorraine et dans le cas néan-
moins où il voudrait le faire, d'en donner la
préférence à l'archevêque et à son épouse.
Cette pièce prouve que Faulquemont avait le
nom de ville et que la terre était patrimoniale.
En 1445 Henri de Helmstadt le jeune a donné
des lettres reversables à Simon, seigneur de Féme-

Krange

brange pour avoir reçu et pris en fief masculin
savoir une maison dépendante du château située
sur le fossé de Faulquemont ensemble une pièce
de vignes au dit Faulquemont, comme aussi au village
de Morhange annuellement la somme de cinquante
quatre blancs en argent valeur de Metz ensemble
quatre drapons et au village d'Etolange quelques rentes
annuelles.

Il parait par un acte de l'année 1477 que le duc
René I a donné à Talley de Thann la ville et châ-
teau de Faulquemont avec toutes ses appartenances
sans en rien excepter de la manière est-il dit
qu'en guerre ouverte et en nous revengeant contre
les Bourguignons nous la prîmes et elle vient
de cette manière en nos mains.

Par un autre acte du 29 octobre 1484 le même
duc René donne la même ville, terre et seigneurie
au comte Philibert de Flandre Linange, bâilli d'Allemagne
cet acte porte. Pendant les querres et divi-
sions très longues entre feu notre cousin le duc
de Charles de Bourgogne, de Brabant et de
Luxembourg, comte de Flandre nous avons pris
et pris en notre pouvoir et obéissance les places,

ville

ville, terre et seigneurie de Faulquemont et d'icelles fait don à notre très cher et fidèle conseil le Valter de Thann chevalier lequel aussi en doit jouir et user sa vie durante et après son temps les dites places, ville, terre et seigneurie de Faulquemont nous soient rendues et obvenues tant par défaut de devoir de reprises et d'hommages non faits comme pour plusieurs autres causes raisonnables et légitimes etc.

En 1502 le 16 février Marguerite de Ferriérange veuve et dame de Brandebourg, ont présenté une requête au roi de Sicile contre le sieur d'Ippremont à cause d'une part et portion qui leur appartient en la terre et seigneurie de Faulquemont et voici le décret du roi:

Parceque le roi est parti il ne peut pas présenterment signer, mais aussitôt qu'il sera de retour il fera assigner la partie afin qu'elle rende ce qui ne lui appartient pas de toute justice.

Fait à Nancy le 16. février 1502. Signé René.

En 1528 la terre de Faulquemont appartenait à sept seigneurs, dont les noms suivent: Les comtes Jean de Salm, Jean de Biérange, Adam

Beyer

Henri et
Boyer, seigneur de Castel? Jean Boyer, Jacob de
Harancourt et Ulrich de Ratsambouse à la pierre.
En 1566 le duc Charles a accordé des lettres portantes
l'établissement de deux foires par année à Faulquemont.

En 1570 lettres de repaires faites par Jean de Helmestadt de ce qu'il tient de M. M les comtes de Salm au lieu de Faulquemont.

En la même année a été fait le compte rendu des revenus de Faulquemont à Mme la comtesse Louise de Salm, née de Flavoy par Philippe de Neuse son châtelain.

En 1580 les statuts des maîtres tanneurs et maroîtriers cordanniers de Faulquemont ont été approuvés par les seigneurs de Faulquemont.

En 1581 Claude, comte de Salm, seigneur de Faulquemont a passé une obligation de quatre mille francs Barrois au profit de Louis de Schwarzenberg par laquelle il a engagé la moitié dans la terre et seigneurie de Faulquemont.

En 1585 Paul comte de Salm, seigneur pour moitié de Faulquemont a assensé à perpétuité au sept particuliers le baron de Chemerey, contestant

environ

environ 600 ou 700 foires de terres pour y ériger un village.

En 1586 le 21 avril il a été fait une information par les officiers des seigneurs de Faulquemont assistés de quatre échevins du dit lieu contre trois particuliers étrangers arrêtés et accusés de vol auxquels ont été présentés les instruments de la question extraordinaire.

En 1588 François Bravon de Brehange et de Puttemange, chanoine de la grande église de Strasbourg et Elie d'Harancourt, seigneur de Dalem et en partie de Faulquemont ont acheté à Bidier le magasin de Faulquemont une maison avec appartenances située en la ville de Faulquemont, moyennant quatre drapores et une poule.

En 1590 les Messins sont venus faire le siège de Faulquemont.

En 1592 dame Marie le Tencin comtesse de Talm sur les plaintes d'Albert de Bassy son châtelain a nommé et énumérés les sieurs Lallemand, Tabellion à Thiocourt et Wolfgang Hey, contrôleur pour informer de plusieurs déobéissances commises à la garde de la ville de Faulquemont. Il paraît par

cette

cette information composée de huit bourgeois tant témoins que parties que l'on gardait jour et nuit les murailles, que l'on tenait les portes fermées de nuit, et que les seigneurs avaient donné ordre de munir une des portes de la ville à cause de l'ennemi; mais que plusieurs bourgeois s'y étant opposés elle n'a pas été munie.

En 1607 Elisée d'Haraucourt et François Lorraine, comte de Taudemont, seigneur de Faulquemont ont acheté seize cents arpents de bois pour ériger un village qui sera nommé Redlack.

En 1608 Elisée, marquis d'Haraucourt a acquis par échange de François, baron de Tréhange le demi part qui lui appartenait dans la ferme et baronnie de Faulquemont.

En 1610 a été fait de la part de mon seigneur de Taudemont, baron et seigneur de Faulquemont en partie un règlement pour l'administration de la justice au dit lieu. En la même année a été fait une procédure criminelle à la requête du procureur d'office de Faulquemont contre le sieur Gidier, cousin de Merlebourg et sa femme prévenus d'assassinat.

Em

En 1614 les communautés de Faulquemont Fahl
Adange et Échivry ont ascensié le bailliage
de la primatiale de Nancy, qui n'a cependant
été défriché qu'en l'année 1771.

En l'année 1615 les Seigneurs de Faulquemont
voulant procéder au partage de la terre ont nom-
més et émiss les sieurs Pisport, L'Hoste et Pousse-
lot qui ont dressé une déclaration de tous biens,
droits et revenus de la dite terre. Il est dit au com-
mencement de la dite déclaration la justice du
dit Faulquemont est composé du maire, du maître
échevin et de quatre échevins qui sont érés con-
jointement par tous les seigneurs, lesquels jugent
de tous les différents causes qui sont entre les sujets
du dit Faulquemont et de Tritteloy. En cas civil
et au criminel à l'assistance de dix habitants des
villages de Morhange, Guenwiller, Fahl, Adange
et Pontpierre en chacun desquels on prend
échevins pour instruire et juger les procès criminels
avec la dite justice. Les habitants du dit Faulque-
mont sont tenus d'entretenir la halle, les portes et
murs de la ville, payer les gages du poulier qui
monte à trente deux francs moyennant quoi le dit

dit

clerc jure et tenu de conduire l'horloge en considération, de quoi les dits habitants levent une gabelle pour peu sur les taverniers et cabaretiers qui vendent du vin au dit Faulquemont laquelle gabelle est de vingt huit pds de vin sur chaque char portant vingt quatre mesures.

Il est dit qu'il y a quatre foires par an au dit Faulquemont. Cette déclaration fait le dénombrement des habitants Faulquemont qui se porte à 79.

En la même année 1615 il y avait déjà quarante quatre habitants à Bedach.

En 1616 le 19 février a été fait le partage de la terre et baronnie de Faulquemont entre François de Lorraine, Comte de Taudesmont à cause de dame Christiane de Palem, son épouse et Mr. de Harrancourt. Par cet acte il est dit que la halle, la chambre de ville, les profits des hallages foires et marchés de la dite ville de Faulquemont, ainsi que le four communal seront en émoussun, ainsi que les tours et murailles de la dite ville.

En 1620 un autre partage a été fait entre Mr. d'Harrancourt et M. de Karsberg, savoir M. d'Harrancourt pour les 3/4 et M. de Karsberg le 1/4. Il est à observer

que

que Bonhouse n'est jamais entré dans les parages plusieurs déclarations portent et s'entendent
"Bonhouse seigneurie et ban à part appartient
à M^{me} d'Harnecourt seul étant une terre franche
qui ne reconnaît aucun souverain et n'est sujette
à aucune dame, et ^{dont} dépend un étang et de beaux bois."
Il y a eu, de tout temps une potence à quatre piliers
de pierre sur le ban de Bonhouse qui a été démolie
au mois d'août 1791.

En 1621 le 7 septembre Elisée, Marquis d'Harnecourt
a acquis de François de Lorraine la moitié, qu'il
avait en la baronnie de Faulquemont moyennant
180,000 francs et est devenu pour ce moyen proprié-
taire des 3/4 et demi des villes et ban de Faulquemont,
H. de Taxisberg ayant l'autre demi quart.

En 1622 au mois de juillet des troupes étrangères coman-
dées par les capitaines de Mansfeldt et Braunschweig
sont venus dans la Lorraine allemande. Une com-
pagne a passé au long de Tahl et Moltzange, et a
veillé loger à Molschwiller, mais les sujets du comté de
Morhange les ont battus, ils ont pris le capitaine, qu'ils
ont dépeuplés jusqu'à la chemise, ont tués quarante
hommes qui sont restés sur place, sans les blessés.

Toutes

Toutes ces trouées sont respectées les village de la seigneurie de Faulquemont, cependant l'on faisait bonne garde Faulquemont. Hamant Zolber châtelain et receveur écrit à M. d'Harancourt à Nancy, que plusieurs bourgeois de Boulay, Fribach, St. Vrold, Hombourg, Buttange et Hochange avaient réfugiés leurs meubles, habets et plusieurs grains dans Faulquemont.

En la même année M. d'Harancourt a été faire une visite de réfection nécessaires à faire aux murailles de la ville de Faulquemont, le procès verbal contient 37 articles fait mention de plusieurs tows et le montant de l'estimation se monte à 1098 francs, et pour la chaussée à 426 mesures.

En 1628 a été fait une procédure criminelle par le maire, les maîtres échevins et échevins faisant le corps des deux jurés de la ville de Faulquemont à la requête des héritiers du défunt Hamant Zolber contre le sr. Wolff de Bassy, cédévant officier au dit Faulquemont accusé d'homicide. La sentence porte: avons dit et disons que le dit sr. de Bassy a été bien et légitimement constumacé en haine de quoi l'avons banni et réélégué à perpétuité de pays l'obéissance de son absence etc.



Ema

En 1629 Charles II érigea en marquisat l'ancienne baronnie de Faulquemont, chef-lieu de treize villages et de deux censés.

En 1636, au mois d'août, un régiment de Suédois, commandé par le comte de Morhange vint à Faulquemont, ils prirent et massacrèrent la ville nommée Wolfgang Zolser, le maire nommé Jean Baruelle et plus de 60 bourgeois puis ils mirent le feu à la ville.

Pour plus de détail, voyez l'histoire de Lorraine, par Dom Falmet, tome II page 211.

En 1650, on a fait un dénombrement des habitants du marquisat suivant lequel il n'y avait que six bourgeois à Faulquemont, à Tahl deux habitants, à idange, Thémercy, Morhange personne, à Dondack un seul homme à Trittelring deux, à Kerlebach et Euvewiller personne. C'était encore le même en 1652.

En 1681 les seigneurs de Faulquemont ont assuré le ban ^{de} Tittelring à quatre particuliers de Tahl.

En 1683 le nommé Henri du Frey bourgeois et cabancier de Faulquemont a bâti la première maison hors de la porte du côté de St. Arnold et y a tenu auberge c'est le commencement du faubourg de ce côté là.

En 1695 M. le baron de Karsberg a vendu aux soeurs béné-

dictines

dictines de St. Avois la portion dans la baronnie de Faulquemont qui était le huitième pour 5970 écus, c'est à dire 17910 francs de France.

En 1715 au mois d'août M. d'Haraucourt étant mort son frère a hérité du comte de Faulquemont. En la même année M. le Marquis de Bissy, M. le Marquis de Bissy a ascensé à la commune de Faulquemont le prataire nommé Schottoyer payant 100 francs barrois de cens.

En 1724 le 3 janvier on a rétabli le signe patibulaire de Faulquemont à quatre piliers au端正 de la tête.

En la même année M. le Marquis de Bissy a retiré par droit et de retrait féodal des religieuses de St. Avois le huitième qui elle avait dans la terre et seigneurie de Faulquemont.

En 1726 au mois de décembre la communauté de Faulquemont a présenté une requête à M. de Bissy pour avoir un chemin pour la porte de Ham pour aller en ligne droite à la chaussée de l'étang ce qu'il a accordé à charge qu'il sera fait une porte nouvelle et que la communauté sera tenu de l'entretenir ainsi que le chemin et le pont sur la rivière ainsi le faubourg de Flayy ne commence pas avant 1730.

En 1728 le duc Léopold a pris le marquisat de Faulquemont en prévision de la guerre de la Succession de l'empereur. En 1736 le comte de Faulquemont a bâti le petit moulin auprès du ruisseau qui est revenu au propriétaire.

En

En 1751 M. de Choiveuil a acheté le marquisat de Faulquemont des héritiers de M. le Marquis de Poix pour 625000 francs de France.

En 1764 et 1765 on a bâti l'église paroissiale dans la ville Faulquemont, et on a commencé à y faire le service à la fin de la dite année 1765.

Noms des prévôts qui ont été successivement à Faulquemont.

1. M. H. Nicolas.

- | | |
|----|--------------|
| 2, | Lamson. |
| 3, | Henriquette. |
| 4, | Pugnon. |
| 5, | Siebel. |
| 6, | Bernard. |
| 7, | Goublet. |
| 8, | Guisan |
| 9. | Liebault. |

Mittet mon armarium Manu scripta m. Loppe atque puerum -
Falkenberg. Robinet

W 448